



Distribution: GÉNÉRALE

C/C.01/96-04/SR/01/final

ORIGINAL: ANGLAIS

**SESSION DU CONSEIL N° 96-4
Le 28 mars 1996**

Compte rendu sommaire

Les représentants suppléants désignés ont tenu une session extraordinaire du Conseil, le 28 mars 1996, dans le cadre d'une téléconférence. L'ordre du jour figure à l'annexe A. La session était présidée par M. A. Clarke (Canada), tandis que M. J. L. Samaniego et M^{me} J. Moore représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. Le président du CCPM, M. J. Plaut, et M^{me} J. Ferretti, au nom du directeur exécutif, ont participé à la téléconférence en compagnie de divers autres représentants officiels.

MISE EN ŒUVRE CONJOINTE : EXAMEN DE PROJETS PRÉLIMINAIRES

Dans le contexte du projet de la CCE visant à promouvoir la coopération en matière de changement climatique, les représentants du Conseil examinent cinq projets de mise en oeuvre conjointe relatifs à la réduction des émissions dans le but de financer deux projets préliminaires. Ils conviennent de retenir les deux suivants intitulés : *150 MW Wind Farm in Mexico* [batterie d'éoliennes de 150 mégawatts] (à La Ventosa, Oaxaca) et *Photovoltaic/Wind Hybrid Systems for Village Power or Minigrid Power Supplies* [systèmes hybrides photovoltaïques/éoliens pour alimenter les villages en électricité ou systèmes d'alimentation électrique par minigrilles] (dans le nord-ouest du Mexique). Les représentants du Conseil invitent le Secrétariat à demander l'avis du groupe de travail avant d'allouer le budget des études de préfaisabilité.

Pour conclure la discussion sur ce point, les représentants du Conseil remercient les membres du groupe de travail pour leur aide et s'accordent sur la nécessité de mieux comprendre en quoi consistent les projets préliminaires au fur et à mesure qu'ils acquerront de l'expérience dans le cadre de la première série de projets.

Suivi : Secrétariat

PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS : PLAN D'ACTION

Comme cela a été convenu à la session des 6 et 7 mars, ce point est destiné à examiner les mesures que chaque Partie devra prendre pour que l'ensemble des privilèges et des immunités prescrits à l'article 44 de l'ANACDE s'appliquent au Secrétariat et à son personnel. Étant donné que les représentants des Parties qui sont membres du Groupe spécial n'ont pu terminer à temps les consultations et distribuer la liste de mesures qu'ils envisagent de prendre, la discussion à ce sujet est reportée à la prochaine téléconférence.

Suivi : Groupe spécial en collaboration avec le Secrétariat

Dans le cadre du processus actuel de révision de l'Accord de siège, le Canada rappelle aux États-Unis et au Mexique qu'il est urgent qu'ils répondent officiellement à sa note diplomatique concernant la réciprocité.

Suivi : États-Unis / Mexique

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SESSION N° 96-3

Les membres examinent l'ébauche de ce compte rendu sommaire, et avant d'y mettre la dernière main, le Secrétaire distribuera une version révisée contenant les commentaires et les suggestions des représentants du Conseil et du président du CCPM.

Suivi : Secrétaire

Questions en suspens

Tout en examinant l'ébauche du compte rendu sommaire, les représentants du Conseil notent les progrès accomplis pour ce qui est des points à régler avant la fin mars.

a) Session ordinaire du Conseil en 1996 : Les représentants du Conseil discutent de l'avancement du processus de fixation des dates de la session ordinaire. Tout en poursuivant la planification de la session et en tenant les dates du 9 au 11 septembre comme les plus plausibles, les États-Unis suggéreront d'autres dates au Secrétaire pour qu'il les soumette aux autres Parties. De son côté, le CCPM poursuivra son plan actuel concernant les réunions publiques préparatoires, y compris la délivrance d'avis publics le 23 avril. Il est convenu, sujet à la disponibilité des fonds, d'augmenter le montant d'aide à 15 000 \$ US par pays, afin que la participation aux deux réunions préparatoires régionales soit plus forte. Le Canada et le Mexique désigneront officiellement leur organisation nationale respective, qui sera chargée de coordonner l'octroi d'une aide financière aux représentants des ONG.

Suivi : Parties

b) Fonds nord-américain pour l'environnement (FNAE) : On a reçu des commentaires du Canada et des États-Unis au sujet des lignes directrices révisées. Le Secrétariat les parachèvera lorsqu'il aura reçu ceux du Mexique, au plus tard le 10 avril. Les Parties feront part au plus vite au Secrétariat du nom des membres qu'ils auront respectivement nommés au sein du Comité d'octroi des subventions.

Suivi : Parties / Secrétariat

c) Rapport annuel de la CCE : La contribution du Canada est attendue sous peu, alors que celle du Mexique est attendue la semaine prochaine. Le rapport annuel sera imprimé six semaines après avoir reçu les dernières contributions.

Suivi : Canada / Mexique

d) **Rapport sur le réservoir Silva** : Le Mexique finira de rédiger la nouvelle version de la résolution adoptée en principe lors de la dernière session, et le président fera parvenir cette résolution avec une lettre d'accompagnement au *Comité trilatéral - Canada, États-Unis, Mexique - sur la conservation et la gestion de la faune, de la flore et des écosystèmes*, et ce, au plus tard le 4 avril, c'est-à-dire à temps pour leur prochaine réunion à Oaxaca, au Mexique.

Suivi : Mexique / Président

e) **Programme et budget de 1996** : L'adoption d'une version révisée de la Résolution n° 96-01 est reportée à la prochaine session pour que les Parties aient le temps de l'examiner.

Suivi : Parties

PROCHAINE SESSION

Les membres conviennent de tenir leur prochaine session par téléconférence le 22 avril 1996.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 17 h 25, le 28 mars 1996.

Rédigé par Gilles Lamoureux

Le 2 avril 1996

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 96-04

Tenue par conférence téléphonique le jeudi 28 mars 1996,
à 13 h 00 (heure normale du Pacifique)/à 15 h 00 (heure du Mexique)/
à 16 h 00 (heure normale de l'Est)

Ordre du jour annoté

PRÉSIDENCE : A. Clarke (Canada)

- Point 1 Identification des participants / adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Mise en oeuvre conjointe : projets de préfaisabilité admissibles (réduction des émissions)
- Point 3 Privilèges et immunités : plan d'action
- Point 4 Compte rendu sommaire de la session n° 96-03 : examen, adoption et suivi
- Point 5 Prochaines sessions

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS NO 96-04

ANNOTATIONS

Point 1. Identification des participants / adoption de l'ordre du jour

DOCUMENTS :

- a) Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 25 mars)

Point 2. Mise en oeuvre conjointe : projets de préfaisabilité admissibles (réduction des émissions)

À la session du Conseil des 6 et 7 mars, les représentants suppléants ont approuvé deux projets de séquestration de carbone, mais ils ont reporté leur examen des projets de préfaisabilité admissibles liés à la réduction des émissions pour permettre au groupe de travail d'étudier les propositions. Grâce à cette étude par le groupe de travail, le Conseil est maintenant en mesure d'examiner et de choisir des projets de préfaisabilité parmi les quatre propositions.

MESURE : Décision

DOCUMENTS :

- a) Documents relatifs aux projets (4) (distribués le 6 mars)
- b) Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 96-03, p. 2 (distribuée le 21 mars)

Point 3. Privilèges et immunités : plan d'action

À la session du Conseil des 6 et 7 mars, les représentants suppléants ont décidé que chaque Partie, de concert avec le Secrétariat, déterminera quelles mesures elle doit prendre pour que l'ensemble des privilèges et des immunités prescrits à l'article 44 de l'ANACDE s'appliquent au Secrétariat et à son personnel. Ils ont en outre convenu que ces mesures seraient intégrées à un plan d'action qui sera examiné lors de la téléconférence du 28 mars.

MESURE : Examen de l'état d'avancement

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 96-03, p. 5 (distribuée le 21 mars)

Point 4. Compte rendu sommaire de la session n° 96-3

Ce point est destiné à étudier et à adopter le compte rendu sommaire. Les représentants suppléants peuvent aussi examiner l'état d'avancement des diverses mesures en concentrant leur attention sur celles qui doivent avoir été prises à la fin mars : session ordinaire de 1996 (dates et lieu); FNAE (lignes directrices révisées); réservoir Silva (résolution); rapport annuel (contributions des Parties impayées); Programme et budget 1996 (résolution).

MESURE : Adoption / étude de l'état d'avancement des mesures

DOCUMENTS :

- a) Ébauche du compte rendu sommaire de la session n° 96-03 (distribuée le 21 mars)
- b) Ébauche de la résolution n° 96-01, 2^e révision (distribuée le 13 mars)

Point 5. Prochaines sessions

Ce point est destiné à examiner le calendrier des prochaines téléconférences et réunions. Le calendrier des sessions convenu lors de la session des 6 et 7 mars est le suivant :

22 avril	Session n° 96-05 : téléconférence
23 mai	Session n° 96-06 : téléconférence
10 et 11 juin	Session n° 96-07 : réunion à Montréal
18 juillet (provisoire)	Session : téléconférence
8 et 9 août (prov.)	Session : réunion à Montréal
9 au 11 sept. (prov.)	Session ordinaire annuelle du Conseil

MESURE : Confirmer la date et les principaux points de l'ordre du jour de la prochaine session.